

KoBri

INSIDE 2023



Plan directeur, futur aménagement du centre de Kopstal

INTRODUCTION

LE MOT DU BOURGMESTRE THIERRY SCHUMAN

🇱🇺 Léif AwunnerInnen aus eiser Gemeng,

Dir haalt elo dat éischt Exemplar vum neien „KoBri INSIDE“ an der Hand. Den Inside kënnt ee Mol pro Joer eraus a soll lech iwwert déi grouss Projeten an onser Gemeng informéieren.

Ons Gemeng wiisst. Wann tëscht 1979 an 2004 ons Awunnerzuel ofgeholl huet (vun 3004 op 2963), hält se zanterhier zou - mir sinn elo zu 4274 (+42,3%). Wann deen Zouwuess och ganz liicht manner héich ass wéi am Land (+43,7%), da bedeit et trotzdeem: méi (Schoul)Kanner, méi Transport, méi Ganzdagsbetreiung, méi Awunner, déi ons Gemengendéngschtleeschungen an Usproch huelen. Parallel duerzou ännert och ons Gesellschaft: méi Elteren, déi zu zwee schaffen; méi Alleng-Erzéier; méi Erwaardunge vun onse Bierger, an d'Decisioune mat agebonnen ze ginn. Et ass ons Responsabilitéit als Politiker, fir ons Gemeng dorop virzebereeden an ze ekipéieren.

Dir fannt duerfir an dësem Heft déi Projeten, déi schonns ugefaangen hunn resp. deemnächst wäerte lancéiert ginn:

- eng nei maison relais um Schoulcampus um Briddel;
- en Ausbau vun der Schoul;

- eng nei Morgue fir de Kierfecht um Briddel;
- en neien Hall Technique an der rue des Champs zu Koplescht.

Zousätzlech duerzou weise mir lech d'rue des Prés, déi komplett nei gemaach ginn ass. Si ass (endlech) fäerdeg an zesumme mat den Awunner geplangt ginn.

Ons Awunner mat abezéien ass ons wichteg. Duerfir hu mir eng „participation citoyenne“ fir den Duerfkär vu Koplescht lancéiert. An zwee Workshope konnten ons Awunner hier Virstellungen a Wënsch abréngen. D'Resultat vun dësen Iwwerleeungen läit elo fir, a mir si frou, lech weisen ze kënnen, a wéi eng Richtung den Duerfkär vu Koplescht sech an deenen nächste 5-10 Joer entwéckele soll.

Am Februar 2023 hu mir - och an zwee Workshopen - eng participation citoyenne fir de Briddel a säin Zentrum organiséiert. D'Resultater ginn nach ausgewäert a mir hoffen, onse Bierger se kënnen am Mee virzustellen. Ech hoffen, datt de Gemengerot, deen aus de Wale vum 11. Juni erauskënnt, se a Betruecht zitt – och fir de PAG.

Ech wënschen lech eng flott Lektür!

Thierry Schuman
Buergermeeschter vu Koplescht



🇱🇺 Chères habitantes, chers habitants, de notre commune,

Vous tenez entre vos mains le premier exemplaire du nouveau magazine « KoBri INSIDE ». Cette publication paraîtra une fois par an et a pour objectif de vous informer sur les grands projets dans notre commune.

Notre commune s'agrandit. Si le nombre d'habitant entre 1979 et 2004 était en recul (passant de 3 004 à 2 963), il n'a cessé de croître depuis. Nous comptons actuellement 4 274 habitants (+42,3 %). Cette croissance est légèrement inférieure à la moyenne nationale (+43,7 %), mais cela représente tout de même : plus d'enfants (scolarisés), plus de transport, plus de structures d'accueil et plus d'habitants qui sollicitent nos services communaux. Parallèlement à cette croissance économique, notre société évolue également : il y a plus de parents en couple qui travaillent tous les deux, plus de personnes qui élèvent seules leurs enfants, plus d'attentes de nos habitants en matière d'inclusion dans les décisions au sein de notre commune.

En tant que politiciens, il nous incombe de préparer et d'équiper notre commune pour le futur.

Vous trouverez donc dans cette publication plusieurs projets qui ont déjà débuté ou qui seront prochainement lancés :

- Une nouvelle maison relais sur le campus scolaire à Bridel,
- L'agrandissement de l'école fondamentale,
- Une nouvelle morgue pour le cimetière à Bridel,
- Un nouveau hall technique qui sera implanté dans la rue des Champs à Kopstal.

En plus de ces projets, vous pourrez également lire un article sur les travaux réalisés dans la rue des Prés qui a entièrement été rénovée. Le chantier a (enfin) pris fin et les travaux ont été planifiés ensemble avec les habitants.

Il est important d'inclure nos habitants dans les processus de planification. C'est exactement pour cette raison que nous avons lancé une initiative de participation citoyenne pour l'aménagement du centre du village de Kopstal. Durant deux ateliers collaboratifs, les habitants se sont impliqués et ont activement participé en partageant leurs idées et souhaits. Les résultats de ces travaux ont été dépouillés et nous sommes heureux de pouvoir vous présenter les idées d'évolution du centre de Kopstal au cours des 5 à 10 prochaines années.

En février 2023, nous avons également organisé deux ateliers collaboratifs similaires pour le centre de Bridel. Les résultats sont en cours d'évaluation et nous espérons pouvoir les présenter dans le courant du mois de mai. J'espère que les idées seront prises en compte, notamment dans le PAG, par le prochain conseil communal qui prendra les rênes de notre commune après les élections du 11 juin 2023.

Je vous souhaite une agréable lecture !

Thierry Schuman
Bourgmestre de Kopstal

🇬🇧 Dear residents of our commune,

You are holding in your hands the first copy of the new magazine „KoBri INSIDE“. This publication will appear once a year and is intended to inform you about the major projects in our commune.

Our commune is growing. Between 1979 and 2004, the number of inhabitants declined (from 3,004 to 2,963), but since then it has continued to grow. We currently have 4,274 inhabitants (+42.3%). This growth is slightly lower than the national average (+43.7%), but it still represents: more children (in school), more transport, more daily care facilities, more inhabitants requesting our communal services. At the same time, our society is also changing: more couples of parents who both work, more people who bring up their children alone, more expectations on the part of our inhabitants to be included in the decisions of our commune. As a politician, it is our responsibility to prepare and equip our commune for the future.

In this publication, you will find several projects that have already been started, or that will soon be launched:

- A new maison relais on the school campus in Bridel
- The extension of the primary school
- A new mortuary for the cemetery in Bridel
- A new technical hall that will be set up in the rue des Champs in Kopstal

In addition to these projects, you can also read an article on the work that has been carried out in the rue des Prés, which has been completely renewed. The construction site has (finally) been completed and the work has been planned together with the residents.

It is important to include our residents in the planning process. This is exactly why we launched a citizen participation process for the development of the Kopstal village centre. During two workshops, the residents were actively involved in sharing their ideas and wishes. The results of these workshops have been analysed, and we are happy to present to you the ideas for the development of the centre of Kopstal over the next 5 to 10 years.

In February 2023, we also organised two similar workshops for the Bridel centre. The results are currently being evaluated and we hope to be able to present them in May. I hope that the ideas will be considered, especially in the PAG, by the next municipal council that will take over the reins of our commune after the elections on 11 June 2023.

I wish you a pleasant reading!

Thierry Schuman
Mayor of Kopstal



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON RELAIS

Texte et illustrations : Polaris Architects sàrl

Lors de la séance du conseil communal du 13 juillet 2022, le conseil communal a voté, à l'unanimité des voix, le projet définitif détaillé relatif à la construction-rénovation de la maison relais à Bridel. Voici une présentation et un aperçu du projet.

Implantation dans le site

La commune de Kopstal a chargé Polaris Architects de la mise en conformité et de la transformation de la maison relais existante sur le site du campus scolaire de Bridel ainsi que du projet de construction d'un nouveau pavillon afin que ce nouveau complexe intégré puisse accueillir un effectif correspondant à la croissance démographique de la commune.

Une analyse des besoins en termes d'accueil scolaire et périscolaire a donné lieu à une réflexion d'ordre urbanistique à l'échelle du quartier qui a finalement abouti à l'élaboration d'un schéma directeur pour l'ensemble du campus scolaire et sportif.

La nouvelle maison relais sera réalisée en tenant compte des potentialités futures de développement du site. De plus, les travaux envisagés devront contribuer à l'amélioration

des qualités fonctionnelle, paysagère et environnementale du campus.

L'effectif projeté correspond à un scénario d'augmentation de la capacité d'accueil par rapport à la situation actuelle.

Concrètement, le présent projet composé de la nouvelle extension et de la transformation de la maison relais existante est capable d'accueillir un total de 450 élèves dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur, soit une surface d'accueil de 1 350 m².

Sur base de la surface d'accueil calculée, la programmation complète de la nouvelle construction et du bâtiment existant a été élaborée en coopération avec l'exploitant (Caritas) pour aboutir finalement à une surface brute estimée de 3 600 m² pour la



Vue de la façade sur rue

nouvelle construction et 1 500 m² pour la partie existante.

L'implantation retenue pour l'extension de la maison relais est celle d'un pavillon de trois étages hors-sol, juxtaposé à l'actuelle maison relais et relié directement à celle-ci par un point central regroupant des espaces de circulation verticaux et horizontaux à l'endroit de l'actuelle cage d'ascenseur.

La forme polygonale du pavillon est le résultat d'une analyse sensible des relations entre l'intérieur de la construction et ses abords. Il s'agit de donner à la maison relais une identité clairement distinctive et une signature contemporaine, ainsi que de marquer la nouvelle entrée du campus scolaire située près des infrastructures sportives récemment construites par la commune.

L'immeuble s'implante dans le sens de la

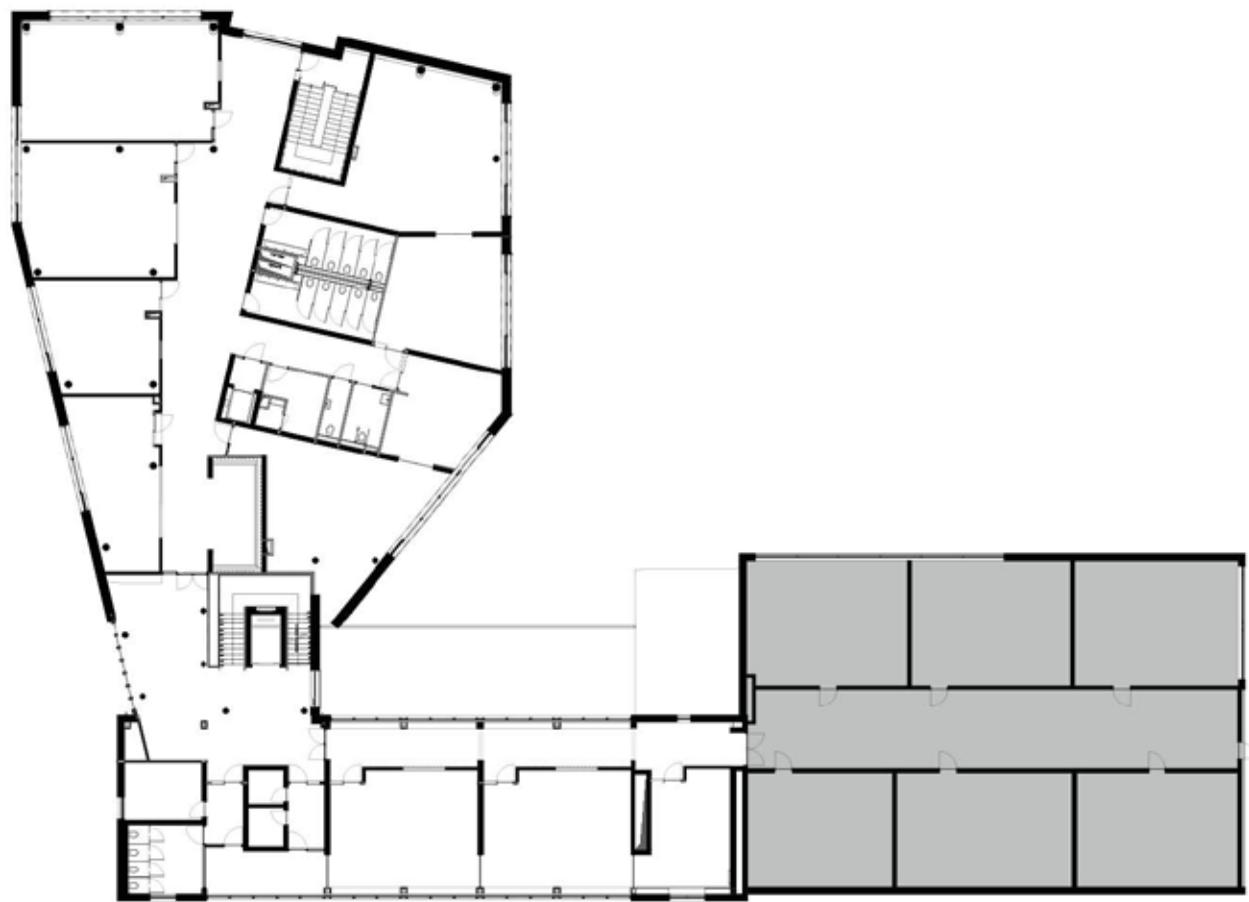
pente et sa volumétrie générale exprime une volonté d'intégration dans la topographie. La forme singulière de la maison relais assure la transition entre les bâtiments scolaires existants et les immeubles résidentiels du quartier adjacent.

L'extension de la maison relais prendra place sur une partie de la rue J-F Kennedy. Les réseaux présents sous la voirie ont été déviés en 2020 afin de pouvoir réaliser le projet.

L'entrée principale du bâtiment se situe rue François-Christian Gerden. Une deuxième entrée secondaire est située à l'arrière pour les enfants arrivant depuis la rue J-K Kennedy.

Concept structurel, façade et matériaux

Le nouveau pavillon est conçu selon un système de construction mixte. Les poteaux



Plan de la maison relais existante avec son extension



Vue du couloir

et les dalles en béton permettent de libérer le plan et de prévoir un cloisonnement en construction légère. Ce système permet de garder des plateaux flexibles pour un éventuel changement d'affectation ou d'aménagement intérieur dans le futur.

Seuls les blocs techniques des escaliers, des sanitaires, de l'ascenseur seront construits en béton banché apparent. Le cloisonnement ainsi que la façade seront des éléments non porteurs posés sur les dalles en béton.

La façade à ossature en bois et une partie de la toiture seront recouvertes de zinc. L'utilisation du zinc en façade présente plusieurs avantages : ce matériel est intemporel, léger, écologique et n'a pas besoin d'entretien. Les façades du bâtiment seront en zinc à joint debout. Les largeurs des bandes de

zinc seront variables et créeront un rythme dans la façade.

Fonctions

Le projet consiste d'une part en la mise en conformité et transformation du bâtiment existant et d'autre part en la construction d'un bâtiment en extension de la maison relais actuelle dans le but d'unifier les bâtiments en une seule maison relais capable d'accueillir 450 enfants. Les différentes fonctions sont réparties en sous-sol et sur les 3 niveaux hors-sol de la maison relais.

Le sous-sol est utilisé pour la machinerie et comme lieu de stockage/archivage. Environ 320 m² de stockage sont accessibles depuis l'intérieur, mais aussi depuis l'extérieur à partir d'un monte-charge. La surface de stockage est répartie dans cinq locaux.



Vue de la toiture

Au rez-de-chaussée se trouve un espace isolé pour les enfants de moins de 4 ans. Cet espace permet d'accueillir 76 enfants. Au rez-de-chaussée se trouvent également les espaces administratifs et la cuisine.

Concernant la cuisine, la capacité de production peut être augmentée pour servir 450 enfants.

Les étages 1 et 2 sont prévus pour les enfants de plus de 4 ans. Au 1er étage se trouvent des salles d'activités et des salles de restaurant. À partir du 2e étage, des escaliers séparés permettent d'accéder au 3e étage du bâtiment existant et de l'extension.

Le 3e et dernier étage de la nouvelle construction comporte un atelier écologie et nature en lien avec une serre pédagogique et la toiture végétalisée qui n'est pas accessible aux enfants.

Des panneaux photovoltaïques de démonstration seront utilisés à des fins pédagogiques.

Le 3e étage du bâtiment existant subit des adaptations légères afin de le rendre conforme aux prescriptions de sécurité et incendie. Mise à part la création d'une cloison et d'une porte, l'étage restera tel qu'il existe aujourd'hui mais ne pourra pas servir de salle d'activité mais de stockage.



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

AVANT-PROJET SOMMAIRE *

Texte et illustrations : Architecture & Urbanisme 21

Compte tenu de la croissance démographique prévue dans le futur et des besoins en infrastructure qui en résultent, la commune de Kopstal a décidé de construire une nouvelle extension à l'école de Bridel « Briddeler Schoul ». Le présent projet concerne l'extension du complexe scolaire existant à Bridel. Le projet de construction comprend la construction d'un nouveau bâtiment et la démolition partielle de la partie est du bâtiment scolaire existant.

Le nouveau bâtiment remplacera l'actuel salle polyvalente de l'école et sera situé au croisement de la rue J. F. Kennedy et de la rue de l'école. La nouvelle extension répond à la configuration conglomérale du complexe actuel et réunit les différentes parties en un campus scolaire moderne. En raison de la situation clairement définie de l'entrée et de l'ouverture sur l'espace public, la nouvelle extension structure le complexe et devient la nouvelle façade principale. Dans le même temps, les bâtiments existants ont été pris en compte et inclus dans la planification. Dans ce contexte, une attention particulière a également été accordée aux arbres du quartier.

La construction de l'extension prévue peut assurer le bon fonctionnement de l'école à moyen terme, mais elle prend également en compte le développement à long terme de l'école, la démolition et le déplacement de l'école maternelle, ainsi que de la démolition et du remplacement éventuels des bâtiments intermédiaires. L'objectif est de mettre en valeur l'église classée monument national et d'agrandir la cour et les espaces verts au cœur du campus de l'école.

Situé au croisement des deux rues, le nouveau bâtiment devrait devenir la façade et l'entrée principale de l'école de Bridel.

*Le vote de l'APD (Avant-Projet Définitif) est inscrit à l'ordre du jour de la séance du conseil communal prévue le 06/06/2023.



Vue de la façade arrière

MAÎTRE D'OUVRAGE : Administration communale de Kopstal
MAÎTRE D'OEUVRE : SOLID (gros-oeuvre)
BUREAU D'ARCHITECTE : Polaris Architects Sàrl
BUREAU D'ÉTUDES : Schroeder & Associés

DÉBUT DES TRAVAUX : Février 2023
FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : Été 2025
BUDGET TTC : 16.372.994,53 €

Nouveau bâtiment

Le nouveau bâtiment se composera d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Un parking souterrain, plusieurs salles de stockage et le centre technique sont situés au sous-sol. Le sous-sol qui sera principalement au contact avec la terre, sera construit en dur. La dalle de plancher, la dalle de plafond et les murs du sous-sol sont prévus en béton armé et seront isolés et étanchéifiés. Seules les places de stationnement seront pavées.

Rénovation

Avant que les travaux du nouveau projet puissent commencer, il est nécessaire de déplacer et démonter les installations techniques existantes.

Lors de ce processus, tous les éléments non structuraux du bâtiment existant sont enlevés, triés par matériaux et évacués. Cela comprend, par exemple, les installations sanitaires, l'éclairage, le mobilier intégré, les cloisons légères, les réseaux techniques du bâtiment et divers revêtements de sol. Une partie du bâtiment est ensuite démantelée. Il convient de noter qu'une partie du complexe scolaire doit être proprement séparée de la partie du bâtiment à démolir et rester intacte. Cette zone doit être spécialement protégée et fermée hermétiquement pendant les travaux. Une fois le nouveau bâtiment achevé, il sera relié au complexe scolaire existant. Pour ce faire, un joint de dilatation sera posé entre le nouveau bâtiment et l'ancien.

Conception de l'espace

Sous-sol :

- Parking avec 19 places de stationnement, local technique, ventilation, espace de stockage

Rez-de-chaussée :

- Salle polyvalente de 130 m², 4 salles de classe de 70 m²
- 2 salles d'appui et 1 salle de bricolage
- Concierge, 1 salle de réunion, 1 salle pour le comité scolaire, serveur, salle de photocopie, local technique, buvette, local de stockage

Étage 1 :

- 8 salles de classe de 70 m²
- 3 salles d'appui d'environ 25²
- 1 salle de classe pour l'enseignement des sciences naturelles

Étage 2 :

- 5 salles de classe de 70 m²
- 3 salles d'appui
- Sanitaires et salles d'hygiène

Autre :

- Espace ouvert, jardin sur le toit, jardin pour les abeilles
- Accès pour personnes à mobilité réduite à tous les étages (SS + RDC + étage 1)
- Centre technique selon les dernières innovations énergétiques
- Nouvelle identité et nouvelle entrée principale l'ouest de l'école
- Préservation du plus grand nombre des arbres et du parc

Aménagement intérieur et matériaux utilisés

Le plafond de la zone d'entrée est conçu sans structure suspendue. Des installations techniques sont réparties sur les parties est et ouest de l'école. La hauteur totale de 3,30 m qui en résulte, souligne le caractère accueillant et représentatif de cet espace. De plus, ce plafond est recouvert de panneaux acoustiques efficaces présentant de fines rayures blanches. En plus de ses qualités acoustiques, le matériau organique et naturel choisi assure la création d'une ambiance chaleureuse et accueillante. Les autres

couloirs et cages d'escaliers sont pourvues d'un plafond suspendu en placoplâtre, avec une hauteur sous plafond de 3,00 m (2,80 m dans certaines zones).

Les escaliers regroupés servent à renforcer le bâtiment et sont fabriqués en béton armé. Aucun enduit ni bardage n'est prévu ici : le béton reste brut, avec les traces visibles du coffrage poreux. Les revêtements de sol des zones de circulation sont prévus en linoléum extrêmement résistant à l'usure. Le linoléum est sans PVC, sans plastifiants et sans caoutchouc synthétique. Des pièces moulées standards sont prévues pour



les marches d'escalier. Elles présentent de bonnes propriétés anti-dérapantes et garantissent ainsi la sécurité des enfants.

Salles de classe

Les salles de classe sont conçues pour accueillir librement jusqu'à un maximum de 24 enfants. Les plafonds et les revêtements de sol en bois naturel créent une atmosphère qualitative et chaleureuse dans la salle de classe. Un acousticien a été mandaté pour assurer le meilleur confort acoustique possible. Pour le revêtement de sol, il est prévu de poser des lames de parquet en chêne huilé. Le plafond suspendu acoustique efficace, en sapin blanc délicat, cache l'installation technique nécessaire et donne une image calme et harmonieuse, avec les lumières LED en ligne prévues. Un lave-mains est prévu dans chaque salle de classe.

Salle polyvalente

La salle polyvalente au rez-de-chaussée se distingue par un équipement haut de gamme et un plafond habillé de sapin blanc. La hauteur de la pièce est ici de 3,30 m. Il est possible de définir une zone de scène de manière variable. Les pièces adjacentes au même étage peuvent être utilisées comme des espaces de rangement. Une buvette centrale peut être utilisée pour servir des boissons lors des fêtes organisées à l'école.

Terrasses de toit

Les trois terrasses de toit facilement accessibles et très végétalisées peuvent être utilisées par les écoliers pour des projets de jardinage urbain ou pour l'apiculture. De plus, ces espaces naturels polyvalents peuvent également être considérés comme des salles de classe vertes. Un concept « Animal Aided Design » sera développé pour la végétalisation du toit afin de fournir un abri aux micro-organismes et aux oiseaux. Les surfaces du toit doivent également être protégées contre la chaleur excessive de manière simple. Les gabions et les grands buissons fournissent de l'ombre.

Fenêtres et vitrages

Le respect de la classe énergétique AAA exige d'utiliser un vitrage triple à isolation thermique très efficace et un profilé bois-aluminium comme matériau du cadre. Les fenêtres sont composées d'un vitrage fixe non ouvrant et d'une ouverture simple tournante. Il n'est pas prévu d'avoir des ouvertures oscillant-battant. Un élément métallique perforé posé devant les ouvertures sert de protection contre les chutes et d'ombrage. L'élément vitré fixe est obscurci grâce à un store textile. Le store perforé permet de voir les contours de l'environnement et ne masque donc pas complètement la vue. Un obscurcissement complet n'est pas nécessaire avec les techniques de projection modernes.



MAÎTRE D'OUVRAGE : Administration communale de Kopstal
BUREAU D'ARCHITECTE : Architecture & Urbanisme 21
BUREAU D'ÉTUDES STATIQUE : Schroeder & Associés
BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES : BSC S.A.

DÉBUT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : été 2024
FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : été 2026
BUDGET PRÉVISIONNEL PROJET APS TTC : 16.507.797 €

NOUVELLE MORGUE ET RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BRIDEL

Texte et illustrations : arend+thill architecture - Photos : Romy Schouten

Lors de la séance du conseil communal du 21 février 2023, le conseil communal a voté, à l'unanimité des voix, l'avant-projet définitif (APD) relatif à la construction d'une nouvelle morgue au cimetière de Bridel. Les travaux incluent la conception d'une nouvelle entrée au cimetière, la construction d'une chapelle ardente ainsi qu'un ensemble de columbaires.

Un projet urbanistique et architectural

La transformation du cimetière de Bridel ainsi que les constructions d'une chapelle ardente et de nouveaux columbaires nécessitent une approche sensible au niveau du développement du projet.

L'architecte s'est efforcé de créer des lieux calmes et remplis de dignité. Le projet doit en même temps trouver un langage architectural qui permet de montrer le cimetière de Bridel comme un lieu neutre, ouvert aux enterrements des personnes sans confession.

L'analyse de la situation du cimetière existant et du site en général nous a fourni des informations précieuses pour la conception du nouveau projet. Comme demandé par le collège échevinal, plusieurs aspects ont été

pris en considération pour l'élaboration de ce projet :

- Conception d'un nouvel espace d'entrée dans le cimetière avec aménagement d'un WC PMR ;
- Salle du prêtre avec vestiaire et douche ;
- Locaux techniques et annexes : chambre froide, local pour les équipements de jardinage et le stockage ;
- Chapelle ardente et jardin de répartition de cendres (Streewiss) pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes ;
- Ajout d'un ensemble de 30 nouveaux columbaires (avec possibilité d'en rajouter 15) - 12 stèles abritant des niches à urnes (30x4 urnes) ;
- Réflexions générales pour l'amélioration de la vision d'ensemble du cimetière.

Implantation

L'analyse de la situation urbaine avec la localisation de l'église de Bridel a défini les implantations des nouvelles constructions du cimetière.

Un axe traversant le site, partant de l'entrée principale de l'église en passant par le cimetière se lit comme la nouvelle artère principale le long de laquelle s'implantent les nouveaux bâtiments du projet.

Ainsi cette artère relie l'église en ligne droite avec l'entrée principale au cimetière et continue vers le nouveau centre du projet où s'implanteront de part et d'autre la chapelle ardente, le jardin du souvenir (pour disperser les cendres des défunts crématisés) et le nouvel ensemble de columbaires.

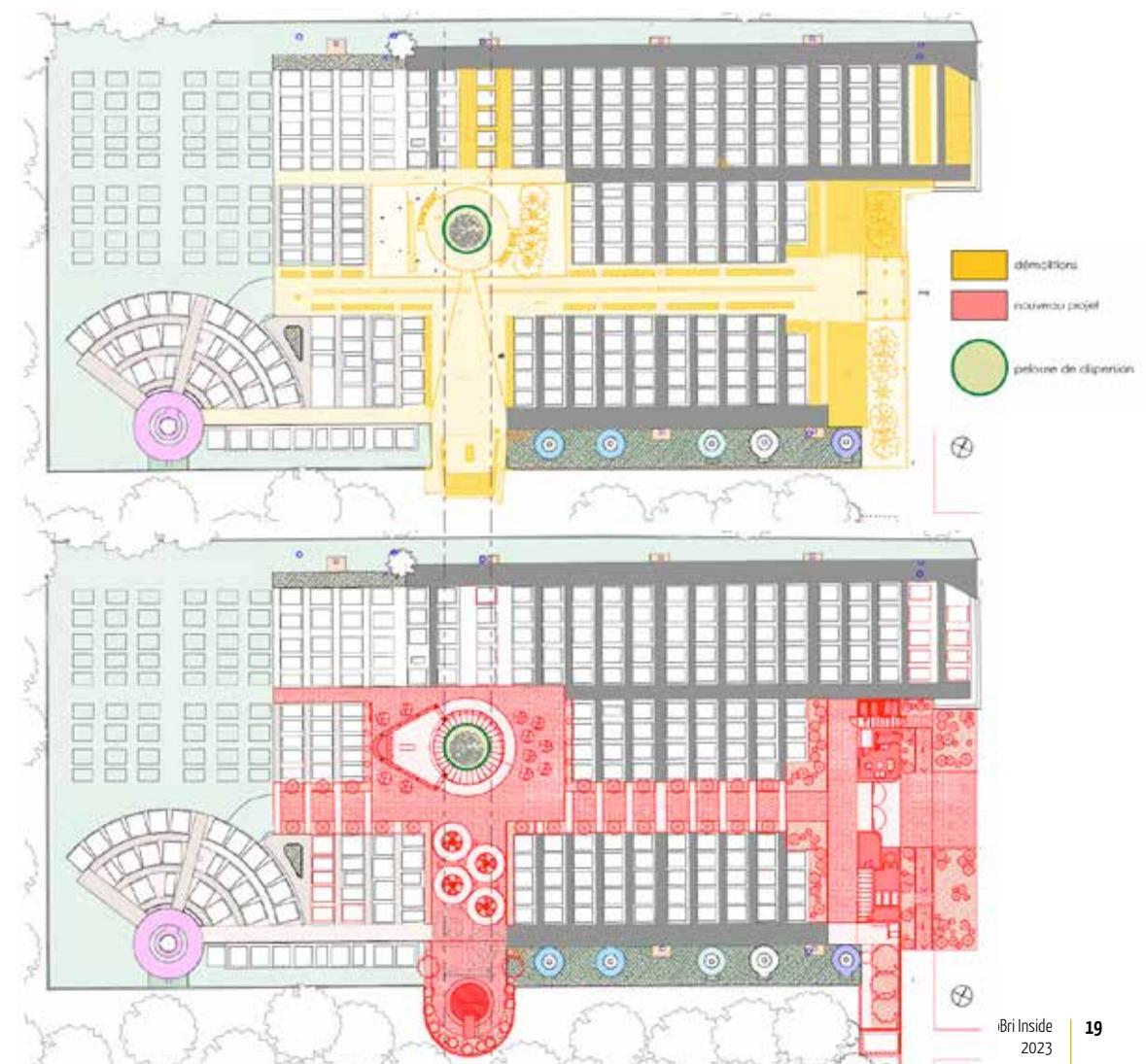
Le projet propose ainsi une lecture claire

et détermine une nouvelle centralité pour le cimetière avec un axe visuel fort.

Architecture

Le nouveau projet architectural développe les concepts architecturaux suivants :

- Retrouver des formes très simples pour les bâtiments d'accueil et la chapelle ardente ;
- Travailler sur des implantations subtiles et des idées conceptuelles fortes pour les constructions ;
- Utiliser des matériaux durables ;
- Harmoniser la vue d'ensemble à l'aide du nouveau revêtement du sol sur les artères principales.



La chapelle ardente et la pelouse de répartition des cendres (Streewiss)

L'espace de la chapelle ardente et le déambulatoire circulant autour de la pelouse de dispersion des cendres s'articulent de façon fusionnelle, le plan de l'ensemble trouvant largement son inspiration dans la typologie architecturale d'un ancien couvent. À l'instar d'une galerie de cloître donnant sur son jardin intérieur, le déambulatoire matérialisé sous forme d'une construction métallique avec un lattage bois génère un rassemblement intime autour de la « Streewiss » tout en gardant une perméabilité visuelle avec le parvis extérieur.

La forme circulaire et l'emplacement d'origine de la pelouse sont conservés. Le rôle du déambulatoire est de couvrir et de protéger les gens du soleil et de la pluie lors d'un enterrement par exemple. Des places

assises sont intégrées dans la construction du déambulatoire.

La chapelle présente un plan avec un mur en « U » réalisé en pisé. Sur ce mur repose une dalle qui couvre l'espace de recueillement de la chapelle communiquant directement avec la pelouse de dispersion des cendres.

La chapelle est pensée comme un lieu ouvert, un abri perméable aux conditions météorologiques, tout en protégeant du vent et de la pluie. Une ouverture zénithale procure non seulement une lumière exceptionnelle à l'intérieur de la chapelle, mais laisse également entrer l'élément eau dans cet espace chargé en émotions. Un mobilier sobre avec quelques bancs, un socle pour le cercueil ainsi que des bougeoirs viennent compléter l'aménagement de la salle.



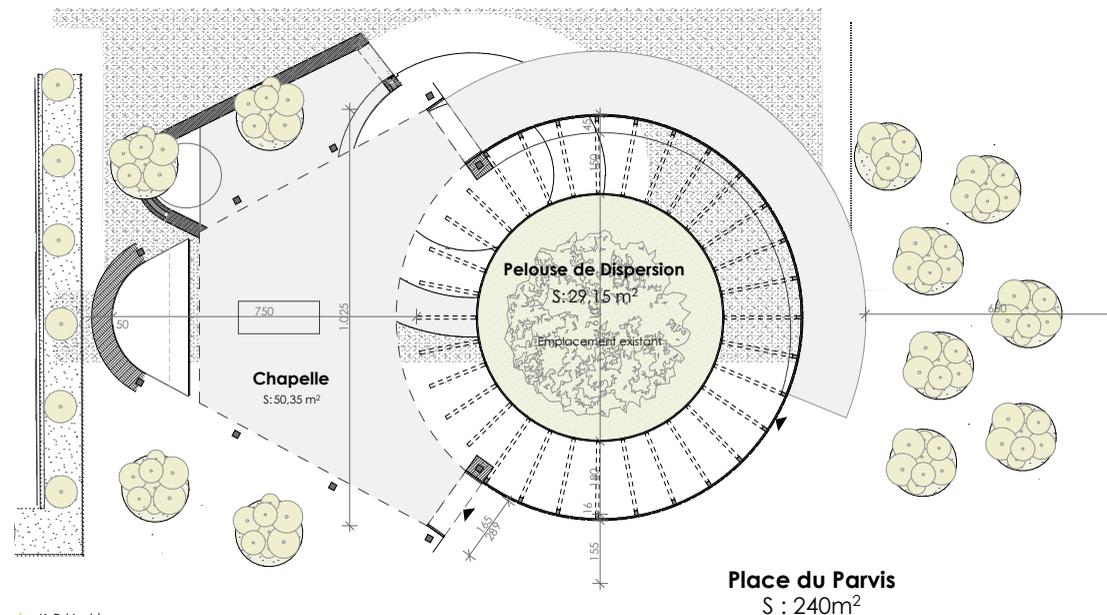
Vue intérieure de la chapelle sur le jardin de dispersion des cendres



Vue de l'entrée existante



Projection de la nouvelle entrée



Place du Parvis
S : 240m²

L'entrée du cimetière

Le bâtiment d'accueil du cimetière adopte un langage architectural plus fonctionnel que celui de la chapelle ardente tout en dégageant une personnalité forte. Depuis l'entrée au cimetière, un contact visuel avec la chapelle s'établit immédiatement. Le bâtiment abrite le local du prêtre avec vestiaire et petite salle de réunion pour les familles en deuil. En contrebas du local du prêtre se situe le WC PMR mixte. Ce WC peut également être utilisé lors d'événements qui se tiennent sur la place devant le cimetière

tout en gardant l'accès au cimetière fermé. À gauche de l'axe central se trouve la chambre froide pouvant recevoir jusqu'à 9 cercueils en superposition. À côté se situent le local technique et le local de débarras. À l'extrémité du bâtiment, une prise d'eau permet de remplir les arrosoirs. Plus loin, au point le plus haut, il y a les emplacements de bennes facilement accessibles par les camions. Cet espace se ferme côté place par un grand portail coulissant. Toutes les toitures plates sont végétalisées.

Les columbaires

Le programme demande le rajout de 50 niches à urnes mises en place par phases successives.

La première phase prévoit une mise en place de 30 unités réparties dans 12 stèles de columbaires. Chaque niche peut recevoir jusqu'à 4 urnes en superposition.

Les stèles varient en hauteur pour une vision dynamique de l'ensemble et s'implantent regroupées par trois dans des espaces verts circulaires sur le parvis de la morgue. Chacune de ces stèles dispose d'une zone d'offrande sous forme d'un petit socle en métal, pouvant être approprié par les familles. Ces quatre jardins de stèles reprennent la forme du patio de dispersion des cendres.

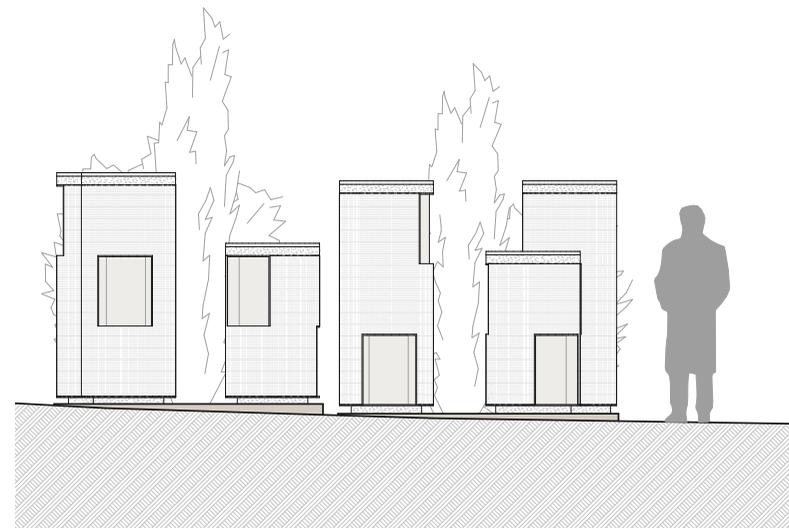
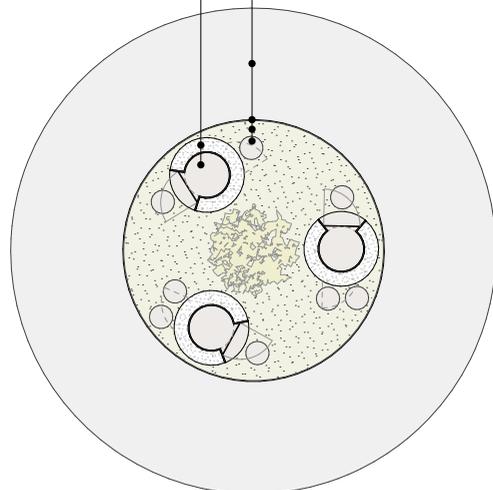
La composition en modules de jardins à stèles sur le parvis se termine par un plan d'eau circulaire à effet de miroir, faisant symboliquement le lien entre terre et l'au-delà.

Les stèles sont réalisées en structure mixte avec une structure en acier et un revêtement en pisé extérieur. Les niches sont fermées par des plaques métalliques. Les noms des familles sont gravés sur les plaques.



Argile tassée
Stèle à urnes (4/niche)

Par terre béton flammé
Bordure en métal
Jardin
Support en métal pour offrandes (diamètre 20cm)



Aménagements extérieurs

Un diagnostic sur les revêtements existants du cimetière révèle une situation avec une multitude de revêtements différents dû aux différentes extensions du cimetière.

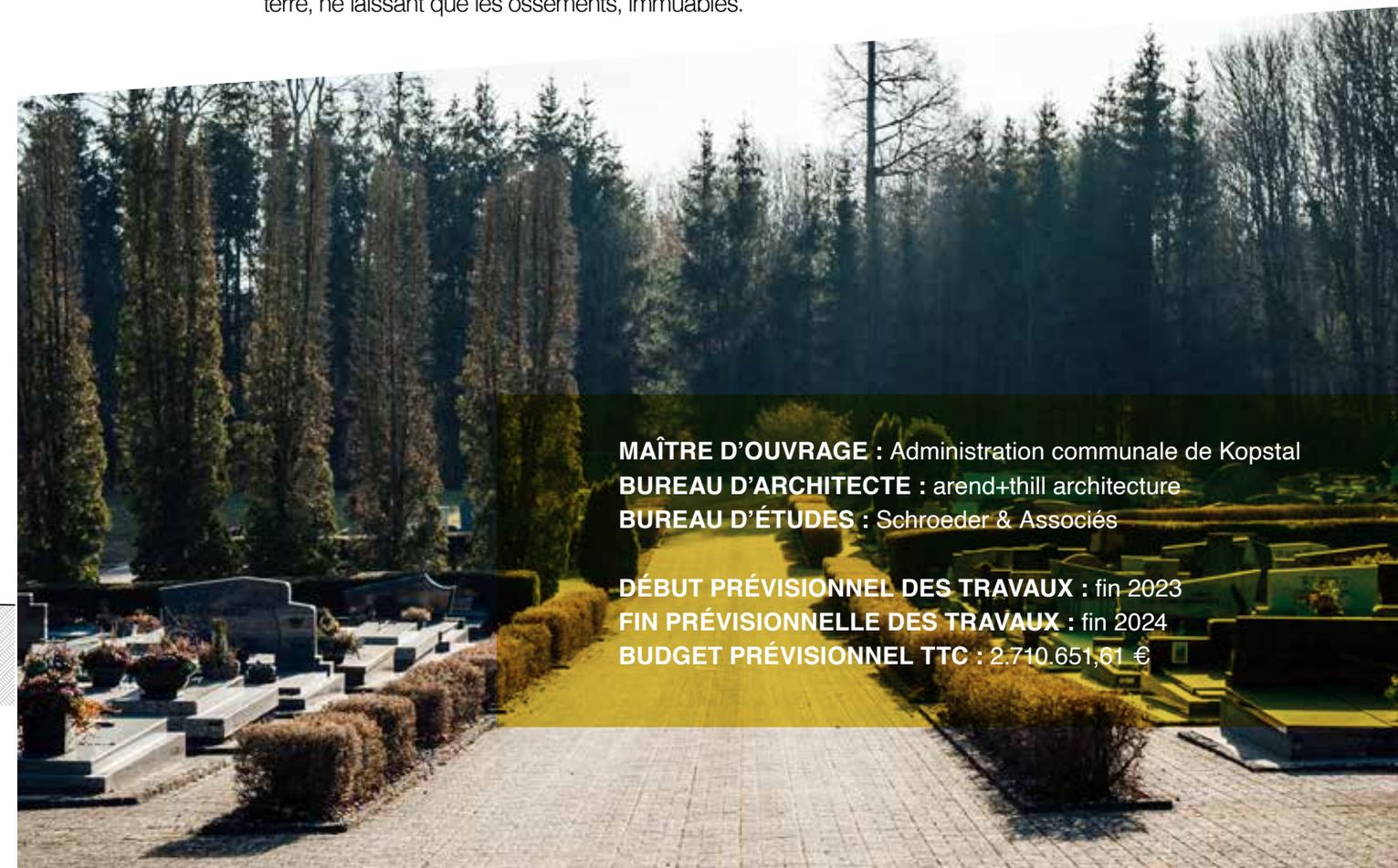
Pour les aménagements extérieurs, le projet propose d'harmoniser la vue d'ensemble par rapport aux revêtements des sols et de refaire les axes principaux de cimetière avec un revêtement en béton traité de façon différente (béton hydrosablé ou hydrogommé).

Matérialité

La chapelle, les columbaires et l'entrée sont imaginés avec deux matériaux, le pisé et le métal. Ils contrastent de par leur apparence, leur solidité et leur pérennité dans le temps. Le pisé est fragile mais chaleureux, donne une impression de solidité et est le fruit du travail délicat d'artisans. L'acier corten est bien plus robuste et résistant à la corrosion. Cette confrontation est en quelque sorte à l'image du corps fragile qui se décompose et revient à la terre, ne laissant que les ossements, immuables.

Concernant le pisé, méthodes de construction s'affrontent :

- Les murs massifs en pisé compacté sont d'une épaisseur de 50 cm (Stampflehm), avec des poteaux métalliques ponctuels. Ce mode est prévu pour le mur en « U » de la chapelle. La dalle de la chapelle est cependant en béton avec enduit en argile au niveau de la sous-face visible ;
- Construction mixte en pisé et béton. Le nouveau bâtiment d'entrée est construit pour des raisons techniques en double paroi avec un mur en béton côté intérieur (ou maçonnerie) et un mur en pisé compacté construit devant côté extérieur ;
- Les stèles de columbaires sont réalisées en structure mixte : métal pour la structure de la stèle et un revêtement extérieur en pisé ;
- Le déambulateur connecté à la chapelle est une construction métallique avec un bardage vertical sous forme de lamelles en métal elles aussi.



MAÎTRE D'OUVRAGE : Administration communale de Kopstal
BUREAU D'ARCHITECTE : arend+thill architecture
BUREAU D'ÉTUDES : Schroeder & Associés
DÉBUT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : fin 2023
FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : fin 2024
BUDGET PRÉVISIONNEL TTC : 2.710.651,61 €

RENOUVELLEMENT DE LA RUE DES PRÉS

Photos : Romy Schouten

Après deux ans de travaux, la rue des Prés ainsi que les croisements avec les rues adjacentes ont été entièrement refaits.

Les travaux avaient débutés en été 2020 et ont pu être achevés en décembre 2022.

La rue des Prés a été entièrement rénovée et des travaux ont également été effectués aux croisements avec la rue des Carrefours, la rue du Bois ainsi que l'allée Saint Hubert.

Le réseau sous-terrain a été entièrement démonté pour laisser la place à de nouvelles installations plus modernes :

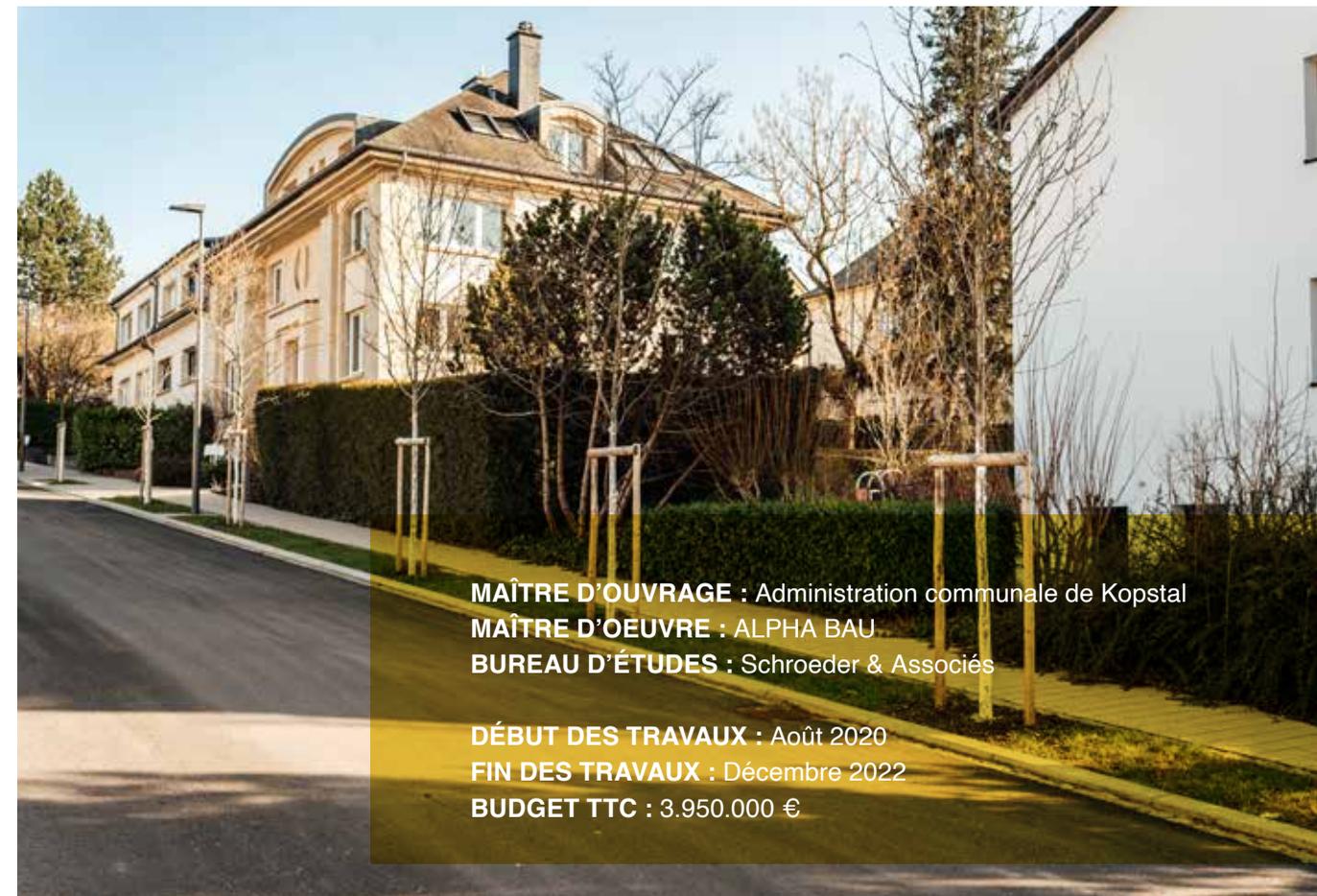
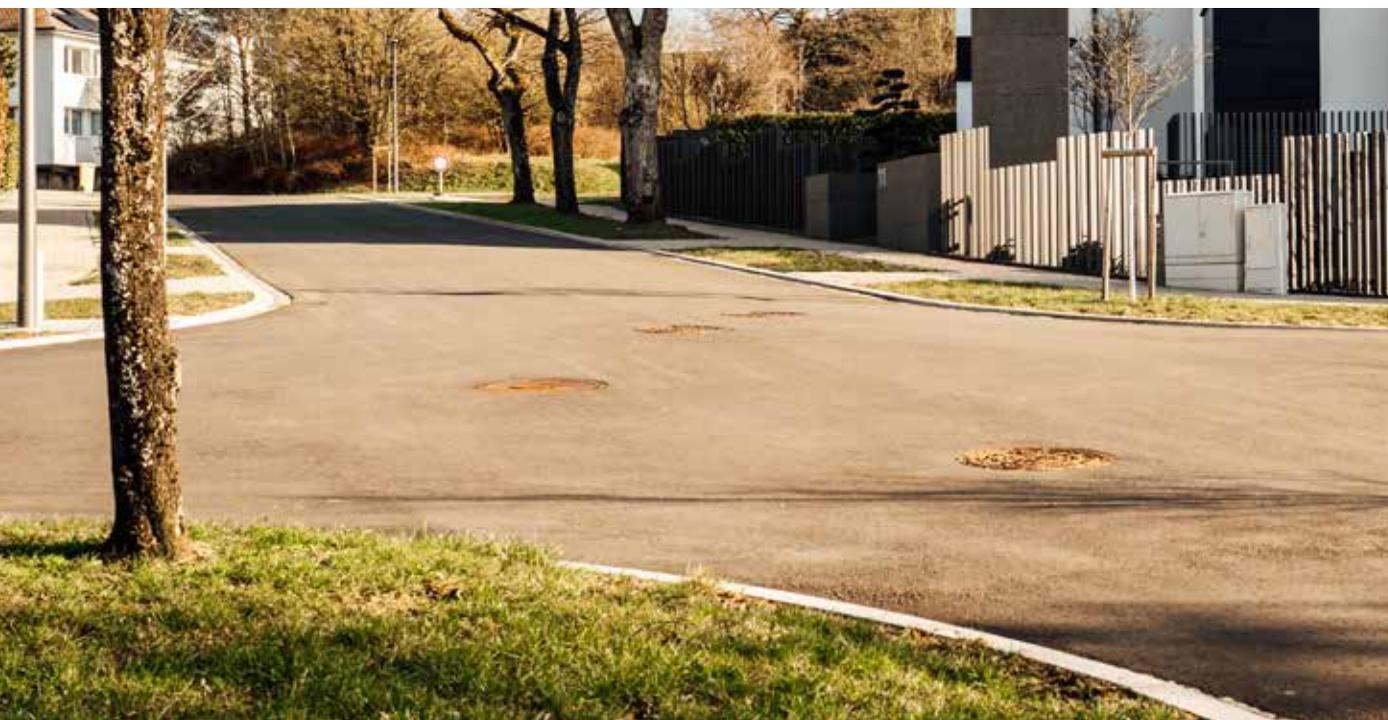
- Un nouveau réseau de canalisation a été installé et permet également la récupération d'eau de pluie ;
- Les anciennes conduites d'eau potable ont été entièrement remplacées et une nouvelle conduite a été rajoutée pour une meilleure distribution de l'eau. Celle-ci permettra dans le futur une meilleure

distribution de l'eau dans les nouveaux quartiers ;

- Des nouveaux réseaux électriques plus modernes ont été installés ;
- Tout l'éclairage public a été remplacé avec des lampadaires LED à faible consommation d'énergie (-75 % comparé à l'éclairage traditionnel) et sans pollution lumineuse.

Le trottoir, la voirie ainsi que tout le pavage ont été rénovés et un total de 42 arbres ont été plantés tout le long de la rue des Prés.

Tous ces travaux ont été possibles grâce à la collaboration des habitants. La commune tient à les remercier pour leur patience et leur compréhension durant toute la période du chantier.



MAÎTRE D'OUVRAGE : Administration communale de Kopstal
MAÎTRE D'OEUVRE : ALPHA BAU
BUREAU D'ÉTUDES : Schroeder & Associés

DÉBUT DES TRAVAUX : Août 2020
FIN DES TRAVAUX : Décembre 2022
BUDGET TTC : 3.950.000 €

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU HALL TECHNIQUE

Texte et illustrations : witry & witry S.A.

Lors de sa séance du 13 juillet 2022, le conseil communal a approuvé l'avant-projet définitif (APD) pour la construction d'un hall technique et un devis pour la mise en place des réseaux nécessaires. Afin d'adapter l'infrastructure du bâtiment aux besoins futurs, un nouveau bâtiment est prévu et comprendra un parking couvert, un entrepôt et des locaux pour les collaborateurs du service technique.

Concept architectural

La forme du volume reste simple et correspond au caractère fonctionnel du bâtiment. La principale caractéristique du concept architectural est la structure allongée du bâtiment qui se positionne le long de la rue. La façade est recouverte de rondins de bois provenant des forêts communales environnantes, en accentuant encore plus l'intégration du bâtiment dans l'environnement naturel. La façade en bois doit s'inscrire dans le cycle naturel de la biosphère dans la forêt. Le toit plat végétalisé et les éléments en tronc d'arbre sur la façade principale relient le bâtiment à l'environnement naturel et donnent à l'entrepôt un caractère distinctif et clairement lié au site.

Concept fonctionnel

L'ensemble du bâtiment a une surface brute de 2 490,42 m², soit un volume brut de 14 541,49 m³.

Un parking pour 19 voitures sera aménagé au sous-sol du nouveau bâtiment et accessible par une rampe d'accès. Un espace pour les poubelles, un local technique et une pièce

de rangement et un WC sont également prévus au sous-sol. La cage d'escalier avec ascenseur desservira tous les étages. Au rez-de-chaussée se trouve un entrepôt de deux étages et les locaux pour les collaborateurs du service technique.

Les locaux fonctionnels pour les collaborateurs sont situés au rez-de-chaussée. En plus d'un espace central intérieur qui comprend les installations sanitaires, des vestiaires et des douches sont disponibles.

En outre, trois salles de bureau, une salle de réunion, une salle de photocopies et de serveurs, une salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 49 personnes, une cafétéria et des installations sanitaires sont prévues à l'étage supérieur. Conformément à la nouvelle loi, un WC accessible à tous est prévu.

Le bâtiment dispose d'un toit plat de rétention sur lequel une installation photovoltaïque sera construite. En plus du toit de rétention, une plate-forme de stationnement pouvant accueillir jusqu'à 18 voitures et des places de stationnement pour les conteneurs sont prévues.



Concept technique

Le chauffage est assuré par un système de chauffage central installé au rez-de-chaussée. Il se compose de trois pompes à chaleur air/eau qui sont régulées par un circuit en cascade en fonction de la charge de chauffe à couvrir. La cage d'escalier est chauffée à l'aide de radiateurs qui fonctionnent également avec des températures de consigne plus basses. Tout le rez-de-chaussée et le 1er étage sont équipés d'un chauffage par le sol sec avec un temps de chauffe rapide. En raison du grand volume et de la hauteur du plafond, l'entrepôt est chauffé à 12 °C via des panneaux rayonnants de plafond. Le bâtiment disposera d'un système de ventilation qui couvrira les besoins hygiéniques en ventilation des personnes. Depuis l'unité de ventilation au rez-de-chaussée, une conduite en tôle d'acier galvanisé assure l'approvisionnement en air entrant et l'extraction d'air dans les différentes pièces. La salle à manger sera équipée de contrôleurs à débit variable. Le parking à plusieurs étages ne peut pas

être ventilé naturellement, car il est presque entièrement souterrain et doit donc être soutenu par 2 ventilateurs redondants.

L'installation d'un système de récupération des eaux de pluie composé de 2 citernes d'un volume total de 44,7 m³ est prévue sous le parking extérieur supérieur pour permettre à la commune de nettoyer parcimonieusement ses véhicules, de remplir le réservoir d'eau de la balayeuse et des camions et alimenter en eau les WC et les urinoirs. Un réservoir supplémentaire de 400 litres avec système de pompage alimentera le même système en eau potable si les citernes viennent à manquer d'eau de pluie. Une petite installation de lavage mobile est prévue à l'extérieur devant le parking afin de nettoyer écologiquement les véhicules de la commune avec de l'eau de pluie et, le cas échéant, de l'eau potable. Un système de collecte des boues spécialement conçu avec des grilles de drainage et d'évacuation est prévu dans cette zone de lavage.



Choix des matériaux

Murs extérieurs :

Les murs extérieurs du sous-sol ainsi que la façade des côtés sud et est sont en béton armé. Le cœur en béton armé est protégé au niveau du sol dans la zone chauffée avec une isolation en mousse dure XPS, un joint et un enduit de chaux-ciment. Dans la zone chauffée, le cœur en béton armé est protégé de l'air extérieur par des plaques supports d'enduit en laine de roche et d'un enduit de chaux-ciment. L'enduit de chaux-ciment présente une structure fine. Le bâtiment se fond dans le paysage par sa base. La construction des murs extérieurs du rez-de-chaussée et de l'étage supérieur se compose de piliers en bois. Ils sont recouverts à l'extérieur de panneaux sandwich et d'un revêtement en bois local. Les panneaux sandwich se composent d'une coque intérieure et d'une coque extérieure profilées en tôle d'acier avec une isolation en laine minérale conformément au principe « Cradle-to-Cradle ». Le revêtement en bois est constitué de troncs d'arbres verticaux qui intègrent visuellement le bâtiment dans l'environnement. La matérialité des panneaux sandwich est optiquement réduite par le revêtement en bois.

Toit :

Le toit est conçu comme un toit de rétention et

est largement végétalisé. La construction du toit est soutenue par des chevrons en bois. Des panneaux isolants en laine de roche de 240 mm sont posés sur un panneau en bois lamellé-croisé visible à l'intérieur de l'entrepôt. Une membrane d'étanchéité monocouche en caoutchouc EPDM/PP protège contre les intempéries. Un élément de drainage et de stockage d'eau sert à la rétention du toit. L'eau de pluie est acheminée lentement mais complètement vers les citernes pendant les périodes à fortes précipitations. Une installation photovoltaïque est prévue sur la partie de la toiture qui se trouve derrière l'attique.

Dalle de plancher :

La dalle de plancher est en béton armé et repose sur le sous-sol porteur. L'isolation sous la dalle de plancher n'est pas prévue car il s'agit d'un espace non chauffé. .

Plafonds :

Le plafond du sous-sol est en béton armé et sa face inférieure est recouverte de panneaux isolants minéraux visibles. Ils présentent une structure poreuse blanche. Sur la face supérieure, dans la zone de l'entrepôt, une chape industrielle est prévue sous forme de chape adhérente, qui se fond visuellement avec les autres matériaux et qui peut supporter le passage des équipements lourds. Un élément de chape sèche est

prévu dans la zone des locaux pour les collaborateurs du Service Technique qui pourra être retiré en cas de changement d'utilisation/affectation.

Comme revêtement de sol, il est prévu de poser du carrelage dans les zones très fréquentées. Le plafond des locaux pour les collaborateurs du Service Technique est en bois massif, visible d'en bas. Les plafonds suspendus sont prévus dans les zones sanitaires pour des raisons d'hygiène.

Murs intérieurs :

Les murs intérieurs sont conçus comme des supports en bois et recouverts de placoplâtre, enduits et peints.

Fenêtres :

Les fenêtres ont un cadre en bois-aluminium et sont à triple vitrage. Un cadre en aluminium souligne les découpes de la façade ajourée. Les pièces peuvent être obscurcies à l'aide des stores vénitiens extérieurs. .

Réutilisation des éléments de construction

L'un des principaux défis sociétaux des décennies à venir sera la réduction ciblée et quantifiée des émissions de gaz à effet de serre et de CO₂eq d'origine humaine.

Les objectifs climatiques sectoriels pour les bâtiments et les infrastructures prévoient clairement une réduction des émissions de CO₂eq de 60 % d'ici 2030.

Des efforts seront faits pour réutiliser les matériaux de construction du Centre Wirtspesch. Lors de la « nouvelle » planification et mise en œuvre du projet « hall technique », l'accent est mis sur la réutilisation directe des composants provenant d'un bâtiment, le Centre Wirtspesch à Kopstal. Le Centre Wirtspesch se trouve à environ 300 m des nouveaux ateliers communaux à construire. Le bâtiment existant, qui sera démolé, sert de mine urbaine pour la construction circulaire. Contrairement à une réutilisation indirecte des matériaux de construction (par exemple par le recyclage/downcycling), des éléments de construction sont directement réutilisés dans le cadre de ce projet et servent d'éléments de construction pour la construction du hall technique à Kopstal.

S'appuyant que les connaissances déjà acquises sur la réutilisation des éléments de construction dans d'autres pays, le projet pilote « hall technique » vise à mettre en évidence le potentiel spécifique au Luxembourg, mais aussi les défis posés par la réutilisation directe des éléments de construction.



MAÎTRE D'OUVRAGE : Administration communale de Kopstal
BUREAU D'ARCHITECTE : Witry & Witry architecture urbanisme S.A.
BUREAU D'INGÉNIEUR TGA : Siegl-Schleimer Ingénieurs-Conseils
BUREAU D'INGÉNIEUR STATIQUE : Luxconsulting Sàrl

DÉBUT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : Automne 2023
FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : Printemps 2026
BUDGET TTC : 12.768.917,59 €

REVALORISATION ET FUTUR AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE KOPSTAL

Texte et illustrations : WW+

En 2022, le collège des bourgmestre et échevins a pris l'initiative de lancer une étude pour la revalorisation du centre de Kopstal. Au cours de plusieurs ateliers participatifs, les citoyens ont eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits et de faire part de leurs propositions concernant le futur aménagement du nouveau centre.

Différentes thématiques en lien avec le développement de la localité ont été abordées lors de ces ateliers participatifs tels que les fonctions urbaines, les espaces publics, la mobilité ainsi que la réouverture de la Mamer. Environ 345 propositions brutes ont été formulées au cours de ces réunions. Après traitement afin de regrouper les propositions similaires, 167 propositions ont été comptabilisées. Au final 76 propositions ont été retenues et sont prises en compte dans le plan directeur et 26 idées seront à analyser dans le détail.

Chaque proposition a fait l'objet de discussions approfondies avec la cellule de suivi composée de représentants politiques, de représentants de l'administration et d'urbanistes.

Durant la phase d'évaluation au cours des mois de juillet à septembre, le Collège des bourgmestre et échevins a pu présenter le plan directeur provisoire à l'Administration de la Gestion de l'Eau dans le but d'approfondir les réflexions liées à l'eau qui sont très

présentes au sein du centre de la localité. Le but était d'aborder de manière active les problématiques liées à la réouverture de la Mamer et aux inondations et d'obtenir un avis concret aux mesures proposées. En fin d'année, le projet a été présenté auprès de l'Administration des Ponts & Chaussées pour éclaircir le concept de la mobilité.

Le plan directeur fut alors finalisé en début de cette année afin de créer une vision globale prenant en compte les idées et remarques de toutes les personnes ayant pris part au projet pour imaginer ensemble le Kopstal de demain.

Le rapport citoyen contient toutes les suggestions des habitants, y compris une explication détaillée des éventuelles suites à donner. Le futur plan directeur « Revalorisation du centre de Kopstal » a été présenté aux citoyennes et citoyens, au mois de mars 2023. Le Collège des bourgmestre et échevins remercie les habitants pour leur collaboration dans la conception du nouveau centre de leur localité.



Objectifs d'une ville qualitative



Renforcement de la vie communautaire



Un centre pour les citoyens



Écologie urbaine et biodiversité



Adaptation au changement climatique : inondations



Intégration dans la morphologie existante



Centre à identité forte et propre



Gestion intelligente du stationnement



Vision urbanistique robuste dans le temps avec des éléments fédérateurs



Ville à haute qualité de vie



Création de logements abordables



Promotion du commerce de proximité



Mixité des fonctions favorisant une ville 365/7/7

Périmètre concerné

De manière à cibler les discussions, un périmètre de réflexion et un périmètre d'intervention ont été définis par la cellule de suivi. Distribué sous format papier lors des ateliers participatifs, un plan représentant ces deux périmètres a servi de base aux discussions des citoyens.

Les éléments inclus dans le périmètre d'intervention et sur lesquels des idées étaient à formuler sont les suivants :

- Rue de Saeul
- L'Église
- Mairie
- Rue de Mamer
- Rue de Mersch
- La Mamer
- Jeu de quilles
- Rue de Luxembourg
- Centre Wirtspesch
- Aire de jeux
- Al Schoul



Plan directeur et perspectives

Définition des zones

1. Wirtspesch, Al Schoul, accès et parvis
2. Cours d'eau, chemin mixte, aire de détente et de jeux
3. Place centrale
4. Restaurant Op der Bréck et résidence
5. Bâtiments multifonctionnels et restaurant
6. Église et parvis, extension et réaménagement de la mairie
7. Réaménagement des axes et entrée de village



Schéma d'intention

Les idées principales de ce schéma sont les suivantes :

- Centralité forte au cœur de la localité
- Nouveaux axes piétons
- Réflexion pour le nouveau centre culturel
- Mise en valeur du carrefour entre la rue de Luxembourg et la rue de Mersch
- Mise en valeur de l'entrée de l'église
- Réduction de la vitesse automobile pour un espace rue plus sécurisé
- Continuité verte étendue vers le centre
- Nouvelles fonctions
- Réorganisation du stationnement

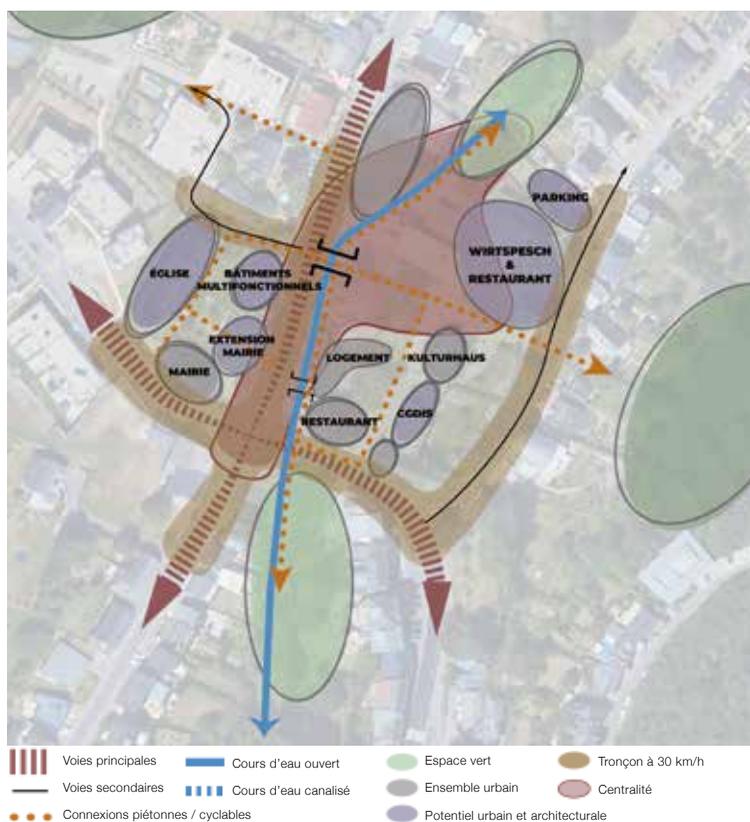


Schéma avec vue aérienne sur le centre de Kopstal

Conclusion : rapport citoyen et présentation publique du 1^{er} mars 2023

L'évaluation des résultats des différentes participations ainsi que les mesures élaborées forment le contenu du rapport citoyen. La cellule de suivi pour la « Revalorisation du centre de Kopstal », regroupant décideurs politiques, représentants de l'administration, urbanistes, ingénieurs et paysagistes, a défini des mesures immédiates pour l'année 2023, dans le but de pouvoir lancer le processus de revalorisation sans tarder. Parallèlement

aux mesures à développer, des possibilités d'amélioration seront à analyser et feront partie d'une planification urbaine intégrée. Des initiatives privées seront également encouragées.

Le rapport citoyen ainsi que la présentation du 1^{er} mars incluant le plan directeur peuvent être consultés en ligne via les QR codes ou liens ci-dessous, respectivement.



1 réunion d'information
3 ateliers participatifs



49 participants



345 idées brutes



167 idées finales



76 idées prises en compte



26 idées à analyser

Présentation publique du 1^{er} mars 2023



<https://bit.ly/3ML1MUR>

Rapport citoyen



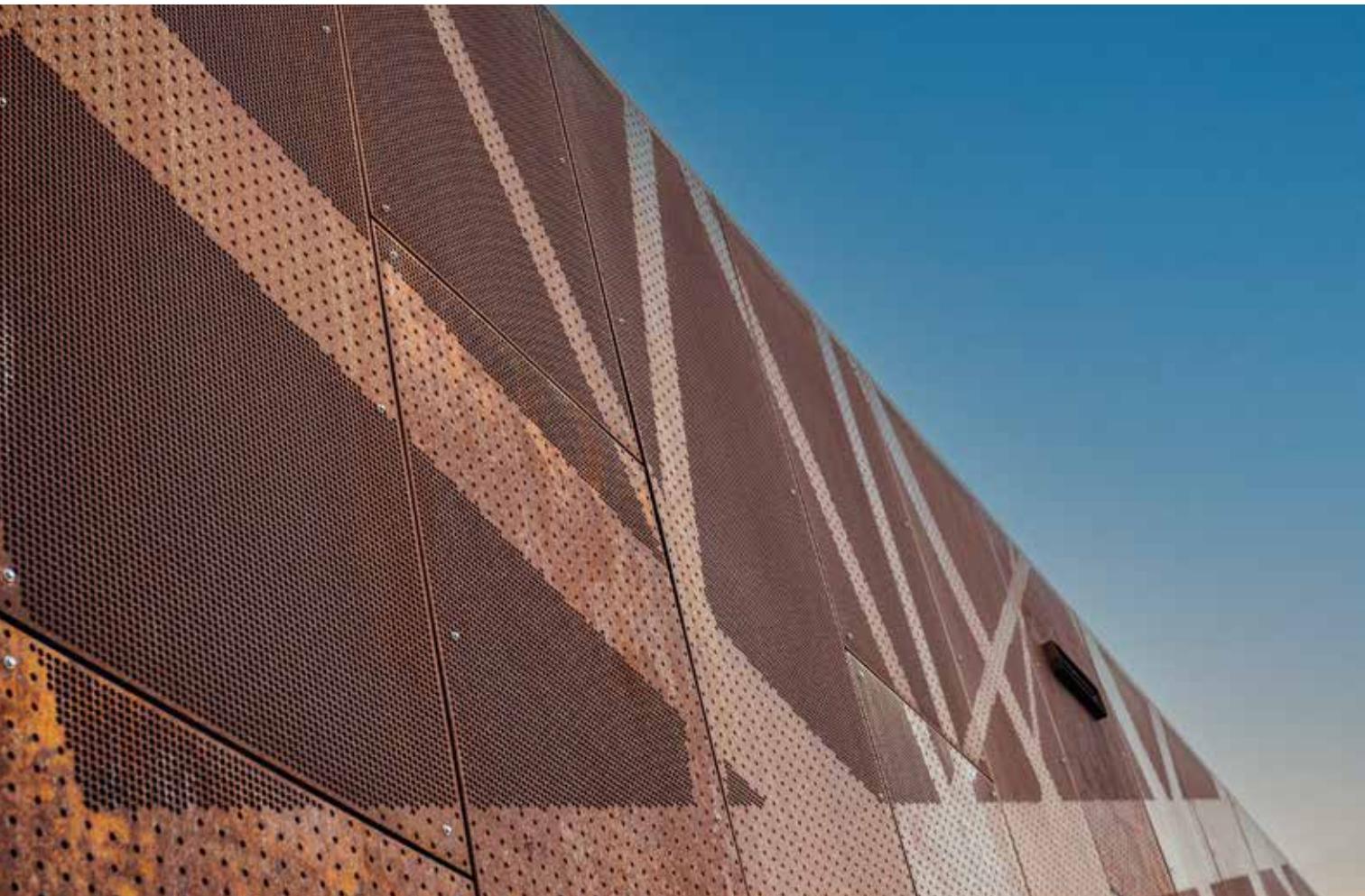
<https://bit.ly/3KQ4cPw>



Illustration avec vue sur le nouveau Centre Wirspesch et la mamer depuis la rue de Mersch



Illustration avec vue sur la mairie et l'église depuis la terrasse



Administration communale de Kopstal
28, Rue de Saeul
L-8189 Kopstal
www.kopstal.lu
📍 CommunedeKopstal